

Un revenu de sobriété pour initier la réduction des gaz à effet de serre



Pourquoi ne pas mettre en place un revenu de sobriété énergétique qui récompense et valorise les efforts en la matière des ménages les plus modestes et les plus économes dans ce domaine. Une proposition de l'association « [Escape-jobs](#) » qui milite pour les métiers «bas-carbone».

Armel PRIEUR (*). Publié le 31/01/2023 à 15h47



Imaginons vivre mieux, et protéger la planète pour nos enfants, d'une pierre deux coups !

Imaginons que chaque famille reçoive 400 € par mois (1) pour rémunérer sa sobriété énergétique...

Imaginons que pour la planète, nous dotions chacun d'un budget de gaz à effet de serre, confortable au début, et qui réduise de 6 % chaque année (6 % c'est la nécessité calculée par les scientifiques pour retrouver l'équilibre planétaire en 2050 et c'est ce que nous avons signé dans l'accord de Paris de 2015, il y a déjà 8 ans sans grand résultat.)

Comprenons que les plus modestes en utilisent moitié moins que les plus nantis : il faut mettre en place une agence carbone, comme une sécu du climat, qui rachète les excédents des plus modestes et sobres, pour reconnaître et valoriser leur sobriété, choisie ou subie. Ce qui peut faire 400 € par mois et par famille.

Comprenons que cet argent vient des familles déficitaires qui n'ont pas encore su ajuster leur mode de vie et leurs émissions : le budget égalitaire ne leur suffit pas et elles ont besoin d'acheter des surplus pour opérer leur transition dans le temps. Et financer le revenu de sobriété des excédentaires, d'une pierre deux coups.

Admettons que ce n'est possible que par l'étiquetage généralisé en carbone de tous les produits et services : les entreprises et commerçants ont besoin des points carbone de tous leurs clients pour se procurer produits et services auprès de leurs fournisseurs qui en ont besoin, etc. Si un client vient sans carbone, le commerçant ne peut le fournir, ce qui explique que les déficitaires ont besoin d'acheter des surplus et financer le revenu de sobriété des plus modestes.

D'une pierre deux coups.

La lente réduction des gaz à effet de serre est alors initiée pour viser l'équilibre en 2050. Ce mécanisme circulaire est intensément mis au point depuis 2019 sous l'appellation de [compte carbone](#), il résulte des travaux de Pierre Calame qui lui-

même avait été inspiré par l'écologiste indien Anil Agarwal, dès les années 1980. Il apporte aux entreprises une nouvelle dynamique d'innovation et d'utilité sociale.

Le compte carbone épouse le périmètre de comptabilité nationale pour le comptage, donc d'abord dans chaque pays comme la France, le Portugal, la Belgique, puis se coordonne dans tous pays comme un autre mécanisme circulaire qui est la TVA, pour que les 72 pays qui émettent plus que l'équilibre nécessaire, s'en emparent dans les 5 ans qui suivent les premières mises en place.

Ce mécanisme circulaire ne demande pas d'investissement, mais une forte infrastructure, il ne peut être décidé à la légère, et tous les alliés du compte carbone préfèrent que le mécanisme en soit validé par une votation nationale qui lui donne la majorité avant lancement.

Éco-anxiété : êtes-vous inquiet(e) face au changement climatique ?

Débattez !

Pour un tel chantier, il sera nécessaire de créer un grand débat national avec des experts et des citoyens tirés au sort et un relais intense par les médias.

Ce mécanisme ne peut pas attendre, car chaque mois qui passe aggrave la dette que nous creusons pour nos enfants, certains l'estiment à 4 000 € par mois par famille française quand on calcule l'accélération des dégâts climatiques.

D'une pierre deux coups, nous visons un mouvement festif pour célébrer la joie de l'équilibre planétaire que nous poussons, nous invitons tous les joyeux équilibristes à rejoindre et diffuser le mouvement upjoy.eu, renforcer la chaîne de la joie !

D'une pierre deux coups.

(*) Président de Escape-jobs.fr pour l'emploi décarboné. Parmi les autres signataires : Valérie Cohen-Sarfati, animatrice des [alliés](#) du compte carbone ; Peggy Munich, directrice du cabinet comptable [Adage-Conseil](#) ; Fanny Duchemin, co-porteuse de La [Caserne Bascule](#) à Joigny, engagée pour la coopération dans les enjeux de transition ; Joël Aubineau ; Laurence Lecœur ; Ulrich Huygevelde, directeur de [Geopolis](#) Bruxelles et [Euradio](#) à Bruxelles ; Ulf Clerwall, conseiller délégué à l'emploi et l'insertion, Paris Xe ; Patrick Samama, co-fondateur de l'Entreprise Symbiotique ; Bernard Fortier, artisan ; Pierre Henry ; Nicole Miot ; William Clapier ; Tanneguy Houïtte de la Chesnais, volontaire breton ; Alain Risbourg, chef d'entreprise ; François Bernard, [e-graine](#), militant d'éducation populaire ; Annabelle Berger, cheffe d'entreprise Ikathe conseils et expertises ; Marie Gaborit, PDG de [Toovalu](#) ; Patrice Grégoire ; Thomas Pittau, fondateur de l'initiative [Déb'Acteur](#) ; Dany Aubineau ; Hugo Barriez, étudiant Master RSE ; André Bosquart, Ensemble pour le Climat-Villeneuve d'Ascq ; France Gamerre ; Claude Gueguen, retraité, consultant dans le domaine de l'énergie, militant de l'économie sociale ; Mathieu Chamignon ; Dominique Clerc, blogueuse, auteure du CAP écologique et du Parcours écologique des [Inspiré.e.s](#) ; Sébastien Mas ; Philippe Robert, conseiller climat et fresqueur ; Hervé Cellard, militant climatique ; Quentin Jouffre, consultant énergie-climat et militant

(1) Les 400 €/mois sont évalués sur la valeur prochaine de 25ct/kg eqCO2 selon <https://urlz.fr/ki8o>